

Le rôle de Bpifrance dans la réindustrialisation

« L'accompagnement des PME, ce ressort de réindustrialisation encore mal exploité », titre **Les Echos**, qui note que, en période de disette budgétaire et de stagnation économique, l'objectif initial de Bruno Le Maire de porter de moins de 10 % à 15 % en 2035 la part de l'industrie dans le PIB semble complexe à atteindre. Dans une étude publiée récemment, Bpifrance estime toutefois que le tissu existant de PME et ETI permettrait de fournir 70 % du surcroît de la croissance nécessaire pour que la part de l'industrie atteigne 12 % du PIB. Cela exige de mieux les accompagner. Le gouvernement a, pour ce faire, inscrit pour la première fois dans le budget 2024 une ligne budgétaire de 50 millions d'euros par an pour l'activité de conseil aux PME de Bpifrance. « Nous sommes beaucoup plus qu'une banque. **L'accompagnement des PME est central dans la raison d'être de Bpifrance** : nous sommes le McKinsey des PME », souligne Nicolas Dufourcq. Dès 2025, la banque publique vise 10 000 missions par an, soit une augmentation de 65 % en deux ans. Le succès du dispositif auprès des PME, établi par trois études, nourrit l'ambition de Nicolas Dufourcq : **les sociétés accélérées affichent une valeur ajoutée de 0,3 à 2,8 points supérieure à leurs concurrentes n'ayant pas bénéficié d'un programme d'accélération.** (Les Echos, p.26